



MDT nuit

Mise en place

20.04.2017



La CGT a été reçue dans le cadre du protocole MDT nuit dont nous sommes signataires.

Etre signataire impose une responsabilité envers les agents, envers TOUS les agents.

A la CGT nous ne rentrons pas dans les petits arrangements entre « amis ».

Chaque agent, chaque salarié doit avoir connaissance de ce qui est mis en place. Etre informé est une nécessité.

Lorsque la CGT œuvre, c'est pour et dans l'intérêt de tous

« Sans passe-droit, sans magouille » !

La mise en place du protocole s'inscrit dans un contexte particulier sur la Ligne 12 compte tenu du contexte problématique lié à la présence de toxicomanes sur le nord de la ligne .

Cependant, la perspective d'organisation future présentée par la direction pour les équipes MDT Nuit s'inscrit parfaitement dans le respect du protocole.

A terme, la direction ambitionne d'atteindre une parfaite cohérence pour l'organisation de l'ensemble des équipes MDT sur la ligne.

A ce jour, l'équipe est constituée de 9 agents (7 ex-CSA et 2 volontaires) sur des horaires 19h-2h15 et 20h-3h15 les jours de prolongements.

Ils sont organisés en repos décalés 1-2-3 pour être toujours minimum 6 à être opérationnels.

Les roulements seront de 42 à 84 jours (mais jamais au-delà) pour permettre le maintien des connaissances sur le métier d'AAM.

Les équipes prennent leur service dans 2 attachements dis-

tincs (1 dans le nord, 1 dans le sud).

L'organisation du service reste identique (briefing, débriefing, pause, vacation sur le terrain ...).

La ligne annonce avoir un bon volant de volontaires leur permettant ainsi la rotation prévue au sein des équipes. Elle donne priorité aux agents du service nuit et ne s'interdit pas d'y inclure, avec discernement, un agent qui ne serait pas titulaire du permis B.

Les équipes sont équipées du EPV depuis le mois de novembre et disposent de 2 véhicules.

A terme, les équipes MDT Nuit compteront 15 agents. A cela s'ajoute les équipes MDT jour, MDT mixte, dédiées, PSIE et PSIE grande nuit.

Au minimum, 1 équipe sera indégarnissable pour assurer les « assistances fermetures ».

La direction envisage de créer un deuxième attachement dans le sud à Montparnasse ou Porte de Versailles et un deuxième horaire, 17h-00h15, pour couvrir la période d'affluence 17-19h.

PSIE grande Nuit période hivernale : la direction souhaite décaler les horaires d'1h, soit 23h-6h15, pour permettre à l'équipe de faire des « assistances ouvertures ».

Présence « toxicomanes » : ils sont entre 80 et 100 sur la ligne 12. Des équipes de police et GPSR dédiées ont été mises en place. La BRF a détaché 15 personnes.

En janvier et février, de nombreuses condamnations à de la prison ferme pour des dealers et consommateurs ont été prononcées.

Pour la CGT, le protocole est respecté mais la CGT restera particulièrement vigilante pour ne pas laisser détourner l'esprit du protocole !!!

cgtmetroter@gmail.com

Avec la CGT, je suis informé !

0144785347